

Note de conjoncture de la récolte 2024

SEMAE
Section Betteraves et chicorée industrielle
Novembre 2024

Cette note fait état des éléments de conjoncture économique qui entourent la production de semences de betteraves. L'objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production, afin de servir de base commune lors des discussions sur les modalités de rémunération, de manière individuelle, ou lors de la tenue de réunions entre agriculteurs multiplicateurs et établissements.

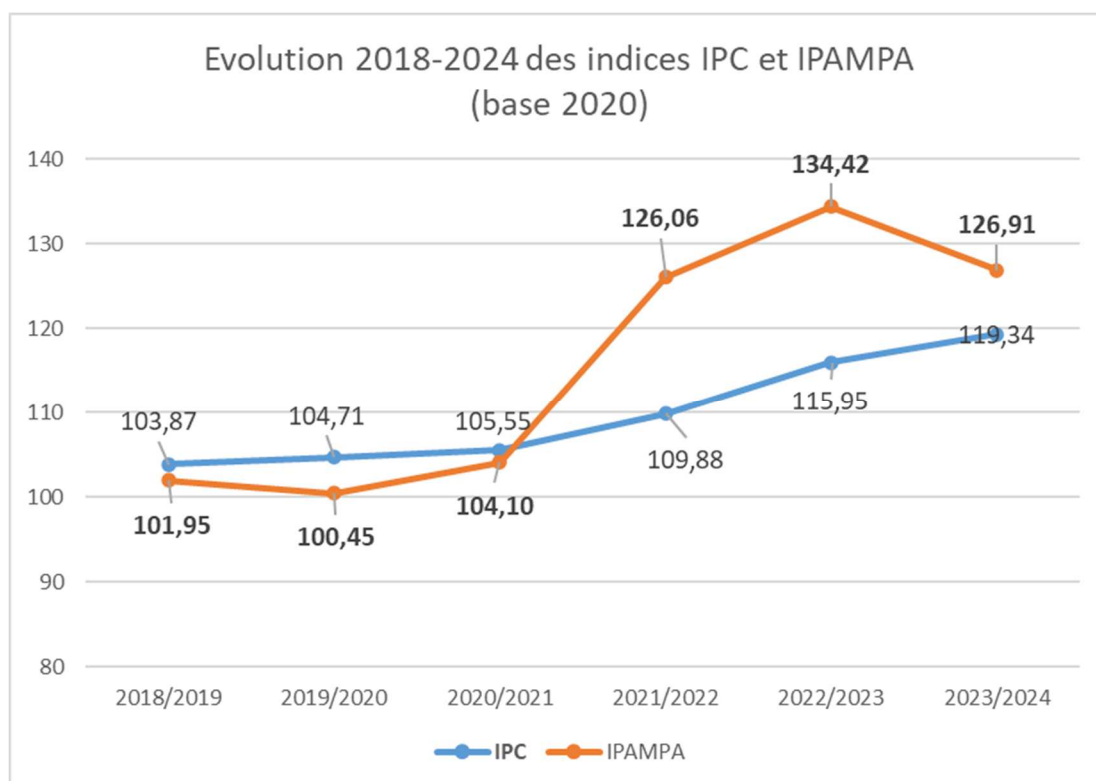


semae

Toutes les semences pour demain

Coûts pertinents de production en agriculture et évolution de ces coûts

Indicateur n°1 : les indices IPC (Indice des Prix à la Consommation) et IPAMPA



Les indices de campagne sont des moyennes des indices fixés mensuellement par l'INSEE¹ sur la période septembre N-1 à août N.

Campagne (n-1)/n	IPAMPA énergie et lubrifiants	IPAMPA engrais et amendements	IPAMPA protection des cultures	IPAMPA matériel	IPAMPA frais généraux	IPAMPA Semences de betteraves industrielles
2018/2019	119,21	108,55	104,44	98,06	98,73	99,55
2019/2020	107,61	102,32	100,40	99,55	99,91	99,63
2020/2021	109,06	109,58	99,46	101,28	100,17	101,03
2021/2022	161,02	208,81	100,69	107,08	101,88	105,54
2022/2023	166,82	207,13	110,46	117,01	105,63	113,67
2023/2024	166,14	148,41	111,33	119,08	108,61	119,76

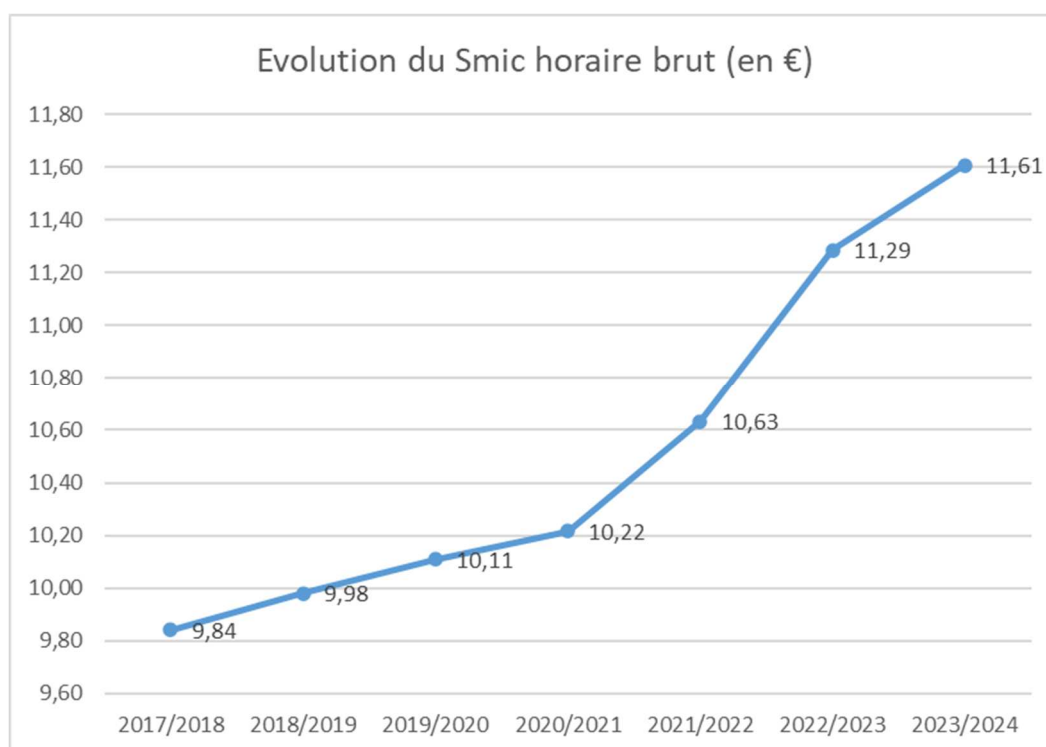
Les indices de campagne sont des moyennes des indices fixés mensuellement par l'INSEE² sur la période septembre N-1 à août N. Les données des campagnes 2022/2023 et 2023/2024 ont été mises à jour en octobre 2024.

¹ IPC hors tabac : série INSEE 1759970 / IPAMPA : série INSEE 010538987

² IPAMPA énergies et lubrifiants : série INSEE 010539009 / IPAMPA engrais et amendements : série INSEE 010539018 / IPAMPA protection des cultures : série INSEE 010539050 / IPAMPA matériel : série INSEE 010539152 / IPAMPA frais généraux : série INSEE 010539146

Indicateur n°2 : l'évolution du SMIC

Le SMIC horaire brut sur la campagne est calculé en faisant la moyenne des SMIC horaires bruts (données INSEE³) des deux années concernées.



Indicateur n°3 : indicateur « Coûts de production »

Une étude sur les charges directes de production de semences de betteraves a été réalisée par la FNAMS en 2020 sur la récolte 2019. Cette étude a permis de définir un itinéraire technique de référence auquel ont pu être associés les indices fournis par l'INSEE et permettant d'évaluer l'évolution des coûts de production. Le détail des lignes est présenté sur le site de SEMAE (<https://www.semae.fr/etudes-donnees-statistiques-semences>), Rubrique « Indices de tendance ».

L'évolution annuelle des coûts est celle ci-dessous.

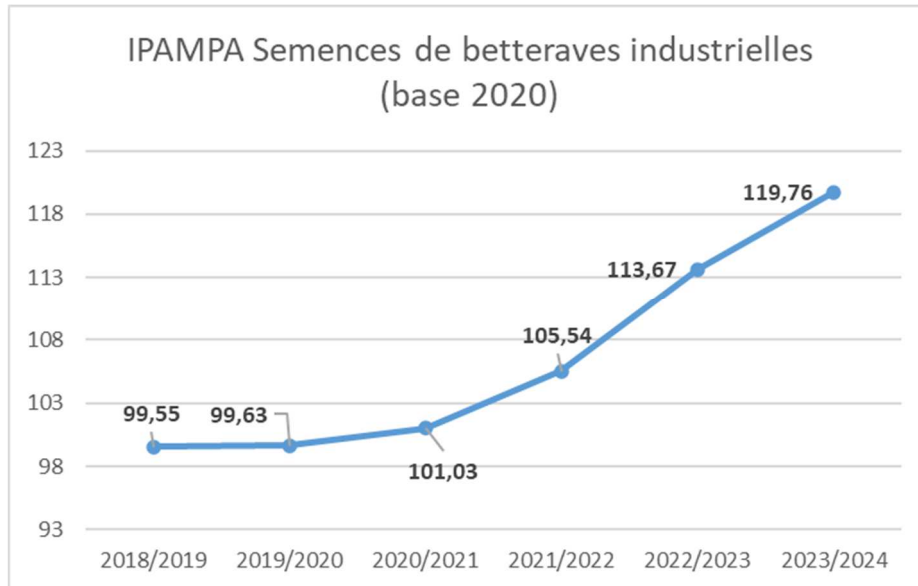
	2021	2022	2023	2024
Charges directes et coût complet de la betterave hybride sucrière repiquée	0,37%	12,87%	8,45%	-2,49%
Charges directes et coût complet de la betterave hybride sucrière en semis direct	0,24%	13,05%	8,67%	-3,03%

Cette évolution ne tient pas compte des charges de structure (MSA, fermage...) ni la rémunération de l'exploitation.

³ SMIC : série INSEE 000822484

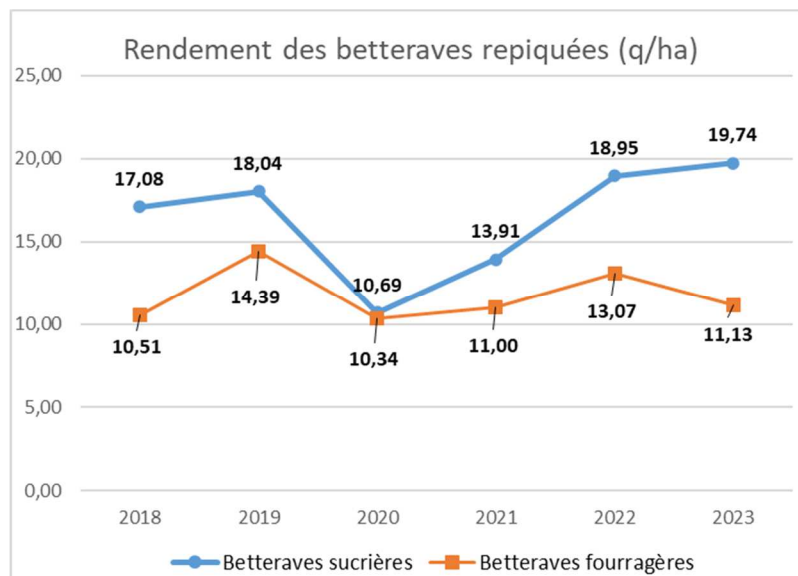
Prix des produits agricoles constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et évolution de ces prix

Indicateur n°4 : IPAMPA mensuel – Semences de betteraves industrielles



L'indice de campagne est une moyenne des indices fixés mensuellement par l'INSEE⁴ sur la période septembre N-1 à août N.

Indicateur n°5 : les rendements moyens



Les rendements sont obtenus en divisant les productions brutes pré-nettoyées de l'année sur les surfaces présentées. Le calcul est réalisé sur la base des données SEMAE- Direction de la Qualité et du Contrôle Officiel pour les betteraves fourragères et les betteraves sucrières repiquées.

⁴ IPAMPA Semences de betteraves industrielles : série INSEE 010539008

Indicateur n°6 : évolution des surfaces

Les données utilisées sont les surfaces présentées à la Direction de la Qualité et du Contrôle Officiel pour les années de récolte pour les betteraves sucrières et les betteraves fourragères.

